

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données

caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13.1 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL FANTISS Almoud

Date de naissance : 1938

Adresse : Rue 47 n° 2 EL ALAINI ELOUFA RABAT

Tél. : 0677926954 Total des frais engagés : 75840 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Chihiane KHATIB
Médecin Généraliste
Diabétologue
Rue 78, Bd. Tansit N° 73 - 75 Oulala - Casablanca
Tel: 05 22 09 11 89

Date de consultation : 16/07/2020

Nom et prénom du malade : El fakhtis Ahmed Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HIA Asthme Toux SP2 - hyp

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 06/07/2020

Signature de l'adhérent(e) : El fakhtis

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/3/2022	C	1	180,-	 Dr. B. Tansu Rue 18, Bd Tansu tel: 03 22 22 22

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
YPS PHARMA SARL AU TAHIRI-JOUTI Jaouad Docteur en Pharmacie 87, Angle Bd. Oued Sebou et Rue 150. El Oufa - CASABLANCA Tel: 02 22 90 89 - TelFax: 05 22 90 88 97	14/07/2020	608.40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			COEFFICIENT DES TRAVAUX
			MONTANTS DES SOINS
			DEBUT D'EXECUTION
			FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 B G		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
			DATE DU DEVIS
			DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

VERIFIE

Diplôme universitaire de diabétologie
Certificat universitaire d'endocrinologie générale

Dr. CHAHRANI . H

شهادة جامعية في داء السكري

شهادة جامعية في الفحص العام بالصدى

LYS PHARMA
TAHIRI-JOUTI Jaouad
Docteur en Pharmacie
687, angle Bd. Oued Sebou
et Rue 150, El Oulfa
CASABLANCA
Tél. 05 22 90 88 88
05 50 39. Tél/Fax: 05 22 90 88 88

الدار البيضاء في

Maphar
Km 10, Route Côtière 111,
Ql Zenata Ain sebza Casablanca
Tenoretic 50mg/12,5mg
b30cp mv
P.P.V : 68,10 DH
6 118001 182350

Km 10, Route Côtière 111,
Ql Zenata Ain sebza Casablanca
Tenoretic 50mg/12,5mg
b30cp mv
P.P.V : 68,10 DH
6 118001 182350

$68,10 \times 3 = 204,30$

S.V

① Tenoretic 01/01/2020

6 118001 182350
Maphar
Km 10, Route Côtière 111
Tenoretic 50mg/12,5mg
b30cp mv
P.P.V : 68,10 DH
6 118001 182350

② Algofix

S.V

$43,00 \times 3 = 129,00$

PPV 24DH60 EXP 02/20
PER 02-22
LOT 9005

24,00

③ Potassium Biphosphonate

S.V

WT: 01/01/2020

86,80

④ Clonid forte 01/01/2020

S.V

86,50

so r. - car le bouch empis 01/01/2020

13,00

⑤ Sterogyl 15H 01/01/2020

S.V

شارع تسييفت رقم 73-75 - الألفة - الدار البيضاء

Rue 78, Bd. Tansift N° 73 - 75 Oulfa - Casa - Tél./Fax : 0

LOT : 190037
EXP : 05/2024
PPV : 12,00 DH

Lodes®

Desloratadine

5 mg | 14
COMPRIMÉS
PELICULÉS

GENPHARMA

S.V.

-19/6 le soir 14/0

o Relaxin-Be S.V.

3--

-19/6 le soir 01/0

87,00

608,40

LYS PHARMA SARL AU
TAHIRI-JOUTI Jaouad

Nocteur en Pharmacie

687, Angle Bd. Oued Sebou et Rue 150
El Oufa - CASABLANCA

Tél: 05 22 90 50 09 - Tél/Fax: 05 22 90 88 97

Dr. Othmane BHATIB
Médecin Généraliste
Bancible

El Oufa N° 16 Oulta - Casa
Tel: 05 22 89 11 22

PPV: 43DH00
PER: 04/22
LOT: J1295

